

Phase 2/ VRD -CES- Pièces écrites/Etape 1 / VRD

CONTENU DU DOSSIER VRD

1- VOIRIES

L'étudiant doit :

- 1- Choisir au minimum 2 voiries projetées et procéder à leur désignation : voie projetée A, Voie projetée B.
- 2- Représenter pour chaque voirie:
 - Le tracé en plan: Ech 1/200;
 - Le profil en long: Ech 1/200 ;
 - Le profil en travers : Ech 1/200.
 - Détails et cotation rayon (s) de courbure (s) selon normes.
- 3- Définir le type de la voirie : souple, semi-rigide et rigide,... et représenter le détail de sa structure (matériaux, dimensions couches,...). Ech 1/20, 1/10.
- 5- Réaliser la pièce écrite : devis descriptif Voirie (s).

2- RESEAUX DIVERS : ASSAINISSEMENT EXTERIEUR EP, AEP, ELECTRICITE, GAZ ET TELEPHONE

Sur fond du plan de masse Ech :1/200 , l'étudiant doit réaliser les études suivantes de son projet :

- 1- Assainissement extérieur EP , y compris le branchement avec l'assainissement EP de la partie bâtie du projet (déjà étudié). L'étudiant apportera des modificatifs (si nécessaires) pour réaliser ce branchement (solution économique, plus pratique, adéquate, etc...).
- 2- Alimentation en eau potable (AEP)
- 3- Alimentation en électricité
- 4-Alimentation en gaz.
- 5-L'installation du téléphone .

Il doit aussi réaliser :

- 6- Le (s) détail(s) technique (s) de construction des ouvrages à réaliser à l'échelle 1/20, 1/10... (schéma, coupes, perspective,...) avec désignation des composants , leurs caractéristiques (type, matériau, et dimensions).
- 7- La pièce écrite : devis descriptif pour chaque étude .

Nota : Date d'affichage "Dossier VRD" le LUNDI 11/05/2020. L'heure vous sera précisée au niveau de l'invitation de la réunion via ZOOM.